

ANNEXE V

**Règles de circulation des vins AOP Beaujolais Nouveau et Beaujolais Villages Nouveau – récolte 2021**

**LETTRE D'ENGAGEMENT DE L'IMPORTATEUR  
POUR L'EXPORTATION DE VINS  
A APPELLATION D'ORIGINE PROTEGEE  
Beaujolais Nouveau et Beaujolais Villages Nouveau**

Je soussigné.....

Agissant pour le compte de la Société .....

Importateur de vins AOP Beaujolais Nouveau et Beaujolais Villages Nouveau  
(indiquer l'appellation)

.....

Expédiés par .....

m'engage à ne pas mettre ces vins à la consommation avant le jeudi 18 novembre 2021 à 0 H.

Date :

Signature

(Copie à annexer aux documents d'accompagnement)